2007-02388/

Muni-Express

BULLETIN D'INFORMATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

N° 8 – OCTOBRE 1996

De la Conférence sur le devenir social et économique du Québec vers le Sommet sur l'économie et l'emploi

Le moment est venu de revoir nos priorités comme société, de modifier nos façons de faire pour atteindre les objectifs qui nous tiennent à cœur et, finalement, d'innover pour mettre en place de nouvelles approches compatibles avec les valeurs qui nous caractérisent et nous définissent. Contenue dans le document qui a servi de base de discussion lors de la Conférence sur le devenir social et économique du Québec au printemps dernier, cette phrase résume bien tout le remue-méninges en cours au Québec présentement.

Le premier ministre, M. Lucien Bouchard, a lancé cette vaste opération qui mènera, cet automne, la société québécoise au Sommet sur l'économie et l'emploi.

À la Conférence du printemps, un état de la situation des finances publiques et de l'emploi de même que des consensus sur des thèmes précis ont été établis. Un certain nombre d'actions à réaliser ont également été repérées. Par exemple, il a été convenu que la croissance du marché de l'emploi ne relève plus seulement du gouvernement, et que ce domaine concerne, au premier chef, l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. Un calendrier pour l'élimination complète du déficit gouvernemental a été approuvé. La nécessité de réformer les grands services publics fait partie des engagements qui ont également été pris à cette occasion. Ces réformes devront se faire en fonction des nouveaux besoins de la société, tout en tenant compte du consensus relatif à l'élimination du déficit.

Afin de concrétiser ces engagements et consensus, deux grands chantiers ont été mis sur pied lors de la Conférence: le Chantier de la réforme des grands services publics et le Chantier de l'économie et de l'emploi. Les partenaires du secteur privé ont accepté la responsabilité de ce dernier chantier et M. Claude Béland, président du Mouvement des caisses Desjardins du Québec, en a accepté la présidence. Quatre groupes de travail ont été créés. Des représentantes et représentants de tous les milieux de la société québécoise y travaillent. Les groupes de travail sont:

- le Groupe de travail sur l'économie sociale;
- le Groupe de travail sur l'entreprise et l'emploi;
- le Groupe de travail sur la relance de la métropole;
- le Groupe de travail régions-municipalités pour l'entrepreneurship local et régional.

Pour sa part, le gouvernement a la responsabilité du Chantier de la réforme des grands services publics. Ces réformes sont en marche, sont à l'étude ou font l'objet, présentement, d'une consultation. C'est le cas de la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics dont les membres sont en tournée à travers le Québec jusqu'à la fin du mois de septembre.

Les réformes en préparation sont:

- la réforme de la sécurité du revenu;
- la réforme de l'éducation;
- la réforme de la santé et des services sociaux;
- la formation professionnelle et le régime d'apprentissage.

Il est convenu que les acteurs du domaine privé comme ceux du gouvernement feront rapport de leurs travaux au cours du Sommet. C'est la première fois que le gouvernement s'engage dans une démarche aussi globale, avec la participation des principaux leaders de la société québécoise.

Restructurer les services publics et en contenir le coût, relancer l'emploi pour lutter contre l'exclusion, voilà autant de défis qui forcent à repenser les façons de faire et les moyens qui ont été utilisés jusqu'à maintenant.

La présente démarche est essentielle et incontournable dans la mesure où la société québécoise veut affronter les défis de l'avenir et atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée.

SOURCE Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi

Semaine interculturelle nationale 1996

Dans le cadre de la 6e édition de la Semaine interculturelle nationale, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration propose aux Québécoises et Québécois de toutes origines de célébrer ce qui les unit et les rassemble.

Ayant pour thème *Gens d'ici, Québec 1996, un avenir commun*, cet événement se tiendra du 8 au 15 novembre prochain. Il vise à susciter des réflexions, des échanges et des solidarités qui favoriseront l'intégration et la participation pleine et entière des citoyens et citoyennes de toutes origines au développement du Québec. Cet événement est l'affaire de tous: gens de tous les milieux, ministères, villes et villages, commissions scolaires, groupes communautaires, petits commerçants et grandes entreprises. Modestes ou d'envergure, les projets et activités de la Semaine seront nombreux et variés: colloques, discussions, repas communautaires, etc. Chacun peut y trouver une activité qui lui convienne et une occasion de participer.

La diversité du peuple québécois est l'une de ses plus grandes richesses. Cette diversité n'est pas seulement caractérisée par des origines diverses et des héritages multiples. Les Gens d'ici, ce sont des hommes et des femmes nés ici ou venus d'ailleurs; des jeunes et des plus vieux, des entrepreneurs, des salariés et des chômeurs, des citadins et des ruraux... tous différents les uns des autres, mais désireux de vivre ensemble et de se construire un avenir commun. Les Gens d'ici, sont également des gens qui ont des points communs, des convergences et des préoccupations semblables. La Semaine interculturelle 1996 propose, à tous les Québécois et Québécoises, de mettre ces ressemblances en valeur.

Cette semaine n'est pas une fête des ethnies ou des immigrants. Elle est une occasion de tisser des liens entre citoyens de toutes origines, autour de ce qui fait du Québec une société unique en Amérique du Nord. Plus encore, la Semaine interculturelle 1996 n'est ni un point de départ, ni un point d'arrivée. Elle se veut un moment privilégié pour mesurer les progrès accomplis et se fixer de nouveaux objectifs à atteindre pour mieux vivre ensemble et s'engager avec force et confiance dans le prochain siècle.

Heureusement, la fête est aussi au rendez-vous. Vivre et avancer ensemble n'est certes pas une tâche facile. Il n'est pas de meilleure façon de créer des liens durables que de célébrer et de s'amuser ensemble lors de la Semaine interculturelle 1996.

SOURCE Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

CONCOURS « VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS »

Le Québec remet des Iris aux municipalités gagnantes

Les Grands prix de l'édition 1996 du concours « Villes, villages et campagnes fleuris » du Québec attribués par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Guy Julien, ont été dévoilés, le 7 septembre dernier, à Rimouski.

Ce concours vise à favoriser les projets privés et publics des municipalités pour l'embellissement horticole du Québec, à promouvoir l'industrie horticole ornementale québécoise et à reconnaître les mérites et les réalisations des municipalités participantes.

Le groupe Nutrite et la revue québécoise de jardinage *Fleurs, Plantes et Jardins* sont associés au concours à titre de partenaires des activités promotionnelles.

Le Québec compte 1 398 municipalités : 355 d'entre elles se sont inscrites cette année, ce qui représente un taux de participation de plus de 25 %. L'ensemble des municipalités inscrites regroupe un peu plus de trois millions de personnes.

Voici, pour chacune des six catégories de municipalité prévues aux règlements généraux du concours, les trois premières municipalités gagnantes provinciales, auxquelles M. Julien a remis respectivement un Iris d'or, un Iris d'argent et un Iris de bronze.

Municipalités gagnantes provinciales

Villes de 40 000 à moins de 100 000 habitants :

Iris d'or	Saint-Léonard (Île-de-Montréal – Laval)
Iris d'argent	Saint-Hubert (Montérégie)
Iris de bronze	Verdun (Île-de-Montréal – Laval)

Villes de 20 000 à moins de 40 000 habitants :

Iris d'or	Saint-Lambert (Montérégie)
Iris d'argent	Boucherville (Montérégie)
Iris de bronze	Outremont (Île-de-Montréal – Laval)

Villes de 10 000 à moins de 20 000 habitants :

Iris d'or	Chambly (Montérégie)
Iris d'argent	Sillery (Québec, incluant la Communauté urbaine)
Iris de bronze	Thetford Mines (Chaudière-Appalaches)

Villes de moins de 10 000 habitants :

Iris d'or	Lac-Brome (Montérégie)
Iris d'argent	Waterville (Estrie)
Iris de bronze	New Richmond (Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine)

Villages et campagnes de 1 000 à moins de 5 000 habitants :

Iris d'or	Racine (Estrie)
Iris d'argent	Saint-Maurice (Mauricie)
Iris de bronze	Saint-Bernard (Chaudière-Appalaches)

Villages et campagnes de moins de 1 000 habitants :

Iris d'or	Laurierville (Bois-Francs)
Iris d'argent	Sainte-Sabine (Chaudière-Appalaches)
Iris de bronze	Fossambault-sur-le-Lac (Québec, incluant la Communauté urbaine)

RAPPEL

Répertoire des expériences de tarification des services municipaux

La Direction générale des politiques et de la fiscalité du ministère des Affaires municipales met gratuitement à votre disposition le *Répertoire des expériences de tarification des services municipaux*.

Cette publication vise à faire connaître les expériences de tarification réalisées par des municipalités québécoises et américaines. Elle pourra être utile aux municipalités qui désirent implanter, évaluer ou revoir leurs politiques de tarification.

Nous invitons tous les intéressés à nous retourner le bon de commande ci-joint ou à communiquer avec M. Marc Guilbert aux numéros suivants : téléphone (418) 691-2035, télécopieur (418) 643-3204.

Répertoire des expériences de tarification
Fiche technique : volume de 188 pages à reliure boudinée

Recevez sans frais ce volume en retournant le bon de commande au :

Ministère des Affaires municipales
Direction générale des politiques et de la fiscalité
Service des études fiscales et d'évaluation foncière
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Téléphone : (418) 691-2035
Télécopieur : (418) 643-3204

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir un exemplaire de la publication

Nom de la municipalité et code géographique

Adresse

Nom du signataire (en lettres moulées)

Fonction

Date Signature

Responsable de la publication

Ministère des Affaires municipales
Direction des communications

Arlette Fortin
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau
4e étage, Tour
Québec (Québec)
G1R 4J3

(418) 691-2019

ISSN 0711-9933